



# #COMPTE-RENDU

## 4ÈME SÉANCE DE NÉGOCIATIONS HAN-DICAP À BERCY

### #INTERVENTION DE LA CGT

---

La CGT a d'abord rappelé les propos du ministre lors du CSAM du mois d'octobre qui a réaffirmé suite à notre interpellation qu'il y avait bien un budget pour les négociations.

Nous avons proposé des amendements sur les sujets suivants :

- >>> Le recrutement par concours, en faisant connaître les possibilités d'aménagement des épreuves. Pour la CGT le concours doit rester la voie d'accès principale à la fonction publique, c'est à lui de s'adapter.
- >>> Adaptation des conditions de formation. Si les conditions de formations ne sont pas adaptées, le risque d'échec est majeur. En cas d'aménagement des épreuves au concours, la proposition d'aménagement de la formation doit être systématique.
- >>> L'adaptation des postes de travail des tiers lieux, pour permettre l'usage des tiers lieux dans l'urgence (climatique, épidémique, etc...) aux personnes en situation de handicap.
- >>> Les conditions de contrôle des dérogations de quotité hebdomadaire de télétravail, afin de faire coïncider la durée de la dérogation avec la durée de la RQTH pour ceux qui en dispose et non plus de limiter la dérogation à 6 mois renouvelables.
- >>> La mise en accessibilité numérique des logiciels professionnels, l'accès aux outils numériques est indispensable pour exercer une grande partie des missions, c'est une condition d'inclusion, de mobilité choisie et de progression de carrière.

### POUR LE MINISTÈRE

---

Le ministère a rappelé le contexte de conventionnement avec le FIPHFP en début d'année prochaine. Il a insisté sur l'importance de la formation du collectif de travail pour améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap. Il a bien noté l'importance de faire connaître les possibilités d'aménagement des épreuves, mais a refusé de s'avancer sur l'aménagement systématique des formations.

Le ministère refuse de prendre des mesures sur le télétravail qui ne sont pas dans le décret. Sur la mise en accessibilité des logiciels, Bercy va se rapprocher des services du numérique.

Prochaine séance le 22 novembre.